Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 092-219200250-20261110-DELIB14_101126-AR

DÉPARTEMENT

DES HAUTS-DE-SEINE

92701 COLOMBES CEDEX

☎ 01.47.60.80.00
Télécopie 01.47.60.80.85

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

VILLE DE COLOMBES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2026 N°**14**

Conseillers en exercice :	53
Présents :	40
Représentés :	12
Absents :	1
Ayant voté pour :	52
Ayant voté contre :	0
Abstentions :	0
Ne prenant pas part au vote :	0

OBJET : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION ET LA GESTION DU CINÉMA ' L'HÉLIOS ' SITUÉ 35 RUE DU BOURNARD À COLOMBES : APPROBATION DE L'AVENANT N°1

LE CONSEIL,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1411-1 et suivants,

Vu le code de la commande publique, et notamment son article L. 3135-1 1°,

Vu la convention de Délégation de Service Public pour l'exploitation et la gestion du cinéma « L'Hélios » situé 35 rue du Bournard à Colombes en date du 21 octobre 2020 avec la société SA CINEMA PALACE – HELIOS, et notamment son article 2,

Vu l'avis de la Commission de Délégation de Service Public en date du 6 novembre 2026,

Considérant la possibilité de la modification du contrat de concession lorsque les modifications ont été prévues dans les documents contractuels initiaux et considérant l'article 2 du contrat de concession précité prévoyant une prolongation d'une durée maximum de 12 mois pour des motifs d'intérêt général,

Considérant que la prolongation de la durée du contrat pour une durée de 12 mois apparaît nécessaire au regard des conditions d'exploitation de l'équipement et des impératifs liés à la nécessité d'assurer la continuité du service public dans le cadre du renouvellement de son mode de gestion,

Sur l'avis de la Commission Unique,
Après avoir entendu le rapporteur,

D E L I B E R E

Article 1 : Approuve l'avenant n° 1 tel que joint en annexe à la présente délibération et prolongeant jusqu'au 10 novembre 2027 le contrat de délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du cinéma « L'Hélios » situé 35 rue du Bournard à Colombes.

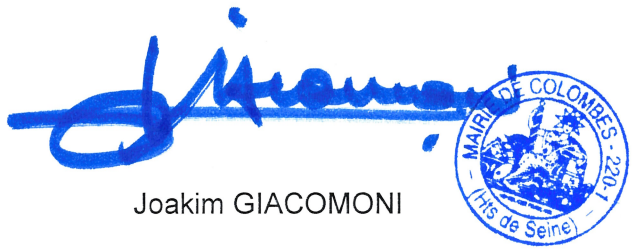
Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 092-219200250-20261110-DELIB14_101126-AR

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer [illegible] tenant.

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le à l'Hôtel de Ville et de la réception en préfecture le 10 NOV. 2026
Identifiant de l'acte :

Fait à Colombes

Le Maire,



Joakim GIACOMONI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 3032 – 95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 092-219200250-20261110-DELIB14_101126-AR

10 NOV. 2026